

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE DE METZ MÉTROPOLE

7 MARS 2016

Intervention de Thierry HORY,
Vice-Président de Metz Métropole, Chargé des finances

Comme toutes les collectivités locales, Metz Métropole est lourdement touchée par les baisses de dotations de l'Etat (moins 8 et bientôt moins 11 millions d'euros).

Pourtant les éléments du budget de l'agglomération s'améliorent (mais pas suffisamment au regard des baisses de recettes, au total 15 millions). Exemples :

- depuis 2014 baisse de l'encours de la dette de 12 millions,
- baisse de la subvention du budget général au budget transport de 3,5 millions,
- et surtout, en 2 ans, 6,7 millions d'économies dégagées.

Le centre des congrès qui pèse 10 millions sur les 150 millions de programme d'investissement du mandat est commencé (2,5 millions de travaux déjà payés). Son abandon représenterait une pénalité évaluée à plus de 5 millions d'euros ce qui, si on fait l'addition, est quasiment le même montant que l'engagement global.

En conséquence et en raison de la baisse des dotations de l'Etat, Metz Métropole se voit contrainte d'augmenter, pour la 2^e fois de son histoire, les taxes des ménages.

Voilà les grandes lignes de l'intervention de Thierry Hory à l'occasion du débat d'orientation budgétaire de Metz métropole, le 7 mars dernier. Vous pouvez consulter le discours dans sa totalité ainsi que le diaporama présenté dans les pages qui suivent.

*Intervention de Thierry HORY, Vice-Président de Metz Métropole
Chargé des finances*

Chers collègues, je pourrais vous lire le document que vous avez toutes et tous en votre possession mais j'imagine que vous en avez pris connaissance et donc en faire une simple lecture, même un résumé, ne me paraît pas des plus pertinents. Aussi, j'ai décidé de vous présenter une contribution complémentaire pour ce Débat d'Orientation Budgétaire. Evidemment, le texte envoyé avec la convocation à cette séance garde tout son intérêt et sa justesse.

Oui, cette année, nous sommes à la croisée des chemins en matière budgétaire. Quelle que soit la décision que nous prendrons, lors du vote du budget, en avril, celle-ci sera difficile à annoncer. Et pas seulement parce que la décision conditionnera le futur de notre agglomération et sa capacité à être un territoire attractif. Elle sera difficile car nous sommes devant des choix qui, tous, sont lourds de conséquences et suscitent déjà des oppositions de principe. Citons quelques solutions que je qualifierais comme les plus crédibles, mais pas automatiquement des plus souhaitables : abandon de certains projets, baisse ou suppression de la Dotation de Solidarité Communautaire, hausse des taux d'imposition. Je vous précise que cette liste n'est pas exhaustive. Aucune de ces solutions ne fait consensus. Bien sûr, la possibilité d'augmenter les impôts est la moins populaire et la plus décriée. Cette idée n'est pourtant pas nouvelle. Le président BOHL l'avait déjà évoquée en septembre 2015 lors de sa conférence de presse de rentrée. Il y a plus de 5 mois ! Alors ce soir c'est Débat d'Orientation Budgétaire et donc nous allons tous analyser, commenter et j'espère, surtout, faire des propositions.

Les questions qui doivent animer nos débats sont les suivantes : quelles solutions budgétaires s'offrent à nous ? Sont-elles raisonnables, applicables et surtout efficaces ? Mais avant de développer permettez-moi d'apporter des éléments de réponse à une question :

Pourquoi en sommes-nous arrivés là ?

Ces dix dernières années notre communauté a fait le pari d'investir fortement dans les infrastructures de notre territoire (il s'agit prioritairement du Centre Pompidou et du réseau Mettis, mais pas seulement). La prospective qui a été faite, à l'époque, ne prenait évidemment pas en compte ce qui s'est mis en place après l'élection présidentielle de 2012 : la baisse des dotations de l'Etat. Sur cette diapositive, vous constatez d'ailleurs que les conséquences n'ont été réellement pénalisantes qu'à compter des budgets de 2014 et suivants. C'est le cas pour l'ensemble des collectivités locales (soit seulement, si je puis dire, factuellement, deux exercices budgétaires).

Jusqu'à cette époque (fin 2012), aucun responsable politique n'a évoqué le désengagement massif de l'Etat au détriment des collectivités locales. Aucun discours, aucune prise de position, ne le laissait présager. Alors on peut, après coup et au choix, dire que c'était inévitable, que d'aucun en charge des responsabilités de la France aurait fait de la même manière et que, peut-être, l'avenir, dans ce domaine sera pire. Oui on peut le dire, ce ne serait probablement pas faux, mais cela ne change rien à la situation actuelle et à ce qui s'est passé. Nous étions donc déjà fortement engagés dans de lourds travaux structurants quand l'Etat a pris la décision que l'on sait et nous a retiré en 4 ans (2013 à 2016) plus de 8 millions d'euros. Et même 11 millions d'euros si l'on prend en compte les prévisions pour le budget 2017 ! Alors, à quoi bon regarder dans le rétroviseur ? Qu'apporte-t-on dans ce débat en se lamentant sur le passé ? A quoi bon crier « je vous l'avais bien dit » et, en même temps, sciemment, omettre le désengagement de l'Etat ? A celles et ceux qui seraient, d'ailleurs, tentés par ce positionnement j'affirme, ici et maintenant, haut et fort : **sans la baisse des dotations nous ne serions pas dans cette situation délicate**. J'aurai d'ailleurs l'occasion de le démontrer lors de la présentation du budget en avril.

Ceci précisé, je constate que la situation budgétaire de **TOUTES les collectivités** est perturbée par les baisses de recettes et aussi par des charges nouvelles et souvent imposées. Quelques-uns seraient tentés de dire que c'est inexact et que ce sont nos investissements, qu'ils qualifient d'hasardeux, qui nous placent dans cette situation. Ces commentateurs, n'ont-ils pas entendu la détresse, et je pèse mes mots, des Maires et autres responsables de territoire devant le désengagement de l'Etat ?

Enfin, les hausses d'impôts à Bordeaux, hier (+5%), et récemment, Thionville (+20%), Yutz (+15%) et plus près de nous géographiquement, l'année dernière à Montigny lès Metz ainsi que celles annoncées pour cette année à Woippy sont évidemment commandées par le désengagement de l'Etat et non pas par je ne sais quelle gestion acrobatique ou investissements pharaoniques. Les Maires des villes citées sont d'excellents gestionnaires. Qui peut affirmer le contraire ?

Alors, oui, me direz-vous, il y a des collectivités qui, cette année, n'ont pas recours à la hausse d'impôt et c'est tant mieux, je les félicite. Mais, pour celles-ci quid des années précédentes ? Combien de hausses d'impôt ont-elles été réalisées ces cinq dernières années pour ne pas augmenter en 2016 ? Et bien je peux répondre pour Metz Métropole : nous, une

seule fois ! Une seule hausse, dans la période concernée (les 5 dernières années). Je dirais même plus, une seule augmentation de la taxe ménage depuis notre existence !

Tout responsable politique conviendra, pour notre agglomération, que ce sont la perte de ces 8, bientôt 11 millions, de dotations (et de quelques autres pertes, d'ordre conjoncturelles, mais significatives tout de même : 4 millions qui s'ajoutent à ces 11, suite au désengagement de l'ancien Conseil Régional et des pertes de recettes en provenance des entreprises) soit bientôt **15 millions d'euros de manque à gagner**, qui nous placent dans une situation difficile. Je ne suis pas adepte de la publicité comparative entre les collectivités, surtout si elles sont différentes avec des contraintes propres, mais l'on peut raisonnablement faire un parallèle entre Metz Métropole et la communauté de « Porte de France » qui elle, a augmenté dès 2014 l'impôt (+12,77%) et ajusté ses abattements en 2015 en supprimant l'abattement général à la base, ce que nous n'avons pas fait... Que je sache les collectivités, que j'ai citées et les autres, qui depuis 2014 actionnent l'impôt n'ont en charge ni Pempidou, ni METTIS, par contre elles sont touchées, comme nous, par la baisse des dotations d'Etat.

Alors, qu'avons-nous fait depuis ?

Evidemment, l'agglomération n'est pas restée les bras croisés à se lamenter. Dès 2014 nous avons commencé à nous attaquer aux charges de fonctionnement en dégagant **des économies : 6,7 millions !**

Et quel exercice difficile que de raboter le budget de fonctionnement. Seuls les membres de la commission finances de l'agglomération, qui ont assisté à toutes les réunions, peuvent témoigner de la difficulté de rendre des arbitrages. Comme l'a déjà dit le Président BOHL « nous avons attaqué le gras il ne reste plus que l'os ». Cela nous a d'ailleurs permis de ne pas augmenter la fiscalité des ménages l'année dernière. Mais c'est hélas insuffisant pour cette année. Et pour autant, les fondamentaux de notre budget s'améliorent grâce à nos efforts.

Je me permets de citer deux éléments qui vous tiennent toutes et tous à cœur : D'abord, **l'encours de la dette...** Depuis le 1^{er} janvier 2014 elle baisse. Oui **notre endettement baisse depuis ces 2 dernières années et de plus de 12 millions**, ce n'est pas rien !

Autre élément qui vous intéresse, le subventionnement du Budget Général au Budget Annexe Transports, il baisse aussi et fortement pour envisager, raisonnablement, et ce dès la fin de ce mandat un Budget annexe quasi à l'équilibre (notamment grâce à l'ajustement de la rémunération du délégataire). Alors pour celles et ceux qui souhaitent faire passer Metz Métropole pour une collectivité en souffrance, je dirais plutôt qu'elle est fragile mais qu'elle se soigne bien. Je ne souhaiterais pas que, comme dans le « **malade imaginaire** », on lui administre des remèdes qui détériorent plutôt qu'ils ne préservent sa santé.

Y a-t-il des solutions alternatives ?

C'est le moment pour moi d'évoquer les solutions alternatives qui se proposent à notre communauté et que d'aucuns évoquent largement vers la presse ou dans les réseaux sociaux. D'ailleurs l'avantage des réseaux sociaux, bien que je sois plutôt enclin à partager l'opinion du regretté Umberto ECO sur le sujet, permet de donner quelques pistes de réponses à certains. Avant même d'avoir à écouter nos collègues ce soir, je les ai lus !

Tout d'abord certains mélangent, faussement, les problématiques de fonctionnement et d'investissement en faisant jongler des millions qui n'ont rien à voir entre eux. De ce fait, ils finissent par proposer des solutions qui pour certaines sont justes mathématiquement mais impossibles budgétairement, quelquefois inacceptables politiquement et, souvent, seraient dramatiques dans les faits. J'y viens chers collègues, patience...

Quelques fois aussi, les mêmes ou d'autres, avancent des remèdes qui ne peuvent faire leur effet que sur du long terme et donc ne règlent pas notre problématique : la réalisation du budget de 2016.

Examinons ces propositions alternatives, si vous le voulez bien :

Tout d'abord la transformation de notre communauté d'agglomération en **Communauté Urbaine**. Oui il est possible de « moins perdre » en termes de dotations en se muant en Communauté Urbaine. Entendez bien « moins perdre » car pour ce qui est de « gagner plus » rien n'est certain. Ceci dit, une transformation au 1^{er} janvier 2017 ne réglerait évidemment pas l'impasse du budget 2016 sans parler de l'accord politique qu'il nous reste à trouver entre nous pour y arriver. Dois-je rappeler que l'objectif annoncé est le 1^{er} janvier 2018, et ce sans préjuger de l'issue d'un vote sur le sujet. Je note cependant que le Grand Nancy a voté, à l'unanimité, sa transformation en Métropole alors que certains d'entre nous s'interrogent encore (pour ne pas dire s'opposent) sur le passage en Communauté Urbaine...

Autre solution évoquée, la mise en place d'un **Pacte Financier et Fiscal** entre les communes. Il est déjà acté et est basé sur la refonte de la Dotation de Solidarité Communautaire telle qu'elle a été approuvée en 2015 par le Conseil de Communauté. Difficile d'y revenir.

Parlons-en de cette **Dotation de Solidarité Communautaire**. Il s'agit de verser aux communes une somme, au regard de différents critères, pour certains déterminés par la Loi, acceptés par les communes de notre territoire. Le montant total de la DSC, environ 5,8 millions est important pour le budget de Metz Métropole. Et, disons le tout de suite, oui supprimer cette dotation aux communes permettraient à l'agglomération de ne pas faire évoluer à la hausse ses taux d'impôt. **Mais comme dans le « Malade Imaginaire », les médecins qui préconisent ce remède, ne réalisent pas que ce serait une saignée pour nos communes qui n'auraient que pour seul recours la hausse d'impôt pour pallier à ce manque à gagner. On ne ferait que reporter le problème et c'est le citoyen qui le paierait de toute manière.**

Permettez-moi de vous le démontrer en prenant un exemple, au hasard, celui de la ville de Marly. Avec une DSC de 288.000 €, ce manque à gagner représenterait pour ma ville une hausse d'impôt de la part communale de plus de 7% car à Marly, 1% d'impôt = 40.000 € de recettes. Cette hausse communale équivaldrait d'ailleurs, et pour votre information, en valeur, à une hausse d'impôt de l'agglomération de 14% !

A ce stade nous avons épuisé toutes les alternatives un tant soit peu crédibles qui pourraient interagir favorablement sur notre budget de fonctionnement. On l'a vu, elles ne sont pas pertinentes, dans l'immédiat, et pour certaines d'entre elles, difficilement applicables pour d'autres.

Alors, à moins que certains prônent d'autres solutions, plus expéditives, comme la fermeture d'un établissement culturel, l'arrêt de subventionnements dans le domaine économique ou universitaire, ou l'abandon de travaux d'assainissement dans les communes, voire la suppression d'une ligne de bus, ce qui est, vous en conviendrez, difficile d'imaginer. Ce ne serait, pour le coup, pas raisonnable et même dramatique.

Abordons, maintenant, le volet investissement par le biais du sujet qui enflamme les esprits. Ce que l'on peut considérer comme un « **leurre d'économie budgétaire** ». Je veux parler de l'idée d'abandonner le projet de construction du futur **Centre des Congrès**. Je fais, bien sûr, abstraction du fait que cet équipement ait été voté à une large majorité des membres de notre communauté et ce à bulletins secrets. Que les travaux ont déjà commencé et se chiffrent **déjà à plus de 2,5 millions d'euros payés** (sans parler des travaux, également payés, du déplacement du répéteur de la SNCF : 2,5 millions). Je vous laisse imaginer, en plus, le coût d'un abandon et des pénalités afférentes, chiffrées à plus de 5 millions d'euros ! Vous savez compter comme moi, 5 millions déjà payés, plus 5 millions de pénalités, pour le moins, cela fait 10 millions ! Cela ressemble furieusement à notre engagement d'investissement dans cette opération, 10 millions d'euros. **Donc, faire ou ne pas faire le Centre des Congrès reviendrait budgétairement, en terme d'investissement, au même. L'impact sur le budget 2016 serait identique.** Alors quitte à payer autant avoir ce bâtiment, non ?

Mais continuons le propos, admettons un instant, le postulat de l'abandon et examinons, encore plus avant, cette proposition, par un autre biais, au regard de l'ensemble des investissements de l'agglomération. Pour bien comprendre, nous parlons là d'investissements et non de charges courantes. Pour appréhender au mieux le dossier, il importe de se souvenir que le Plan Pluriannuel d'Investissement du précédent mandat était d'environ 380 millions d'euros.

Que celui de ce mandat devrait avoisiner les 150 millions. Et j'en arrive à poser la question : pensez-vous que l'engagement de Metz Métropole à hauteur de 10 millions pour le Centre des Congrès (dont près de 2,5 millions déjà payés dans l'enveloppe) sur un total

d'investissement de 150 millions, soit susceptible à lui seul d'éviter une hausse de la fiscalité au regard des chiffres que je viens de vous livrer ? La réponse est dans la question...Enfin, je terminerai ma contribution au D.O.B. en m'adressant à vous toutes et tous et en élargissant ma réflexion. Affirmer, comme certains le font complaisamment, que les élus augmentent la fiscalité par facilité est inexact et je dirais même plus d'une profonde injustice. Quand ils sont en charge des responsabilités, les élu(e)s tentent de concilier le bien-être de leurs concitoyens, tout en préparant leur avenir, en administrant et aménageant, en leur âme et conscience, leur territoire. Parce que les élu(e)s en responsabilités sont des Femmes et des Hommes comme vous toutes et tous.

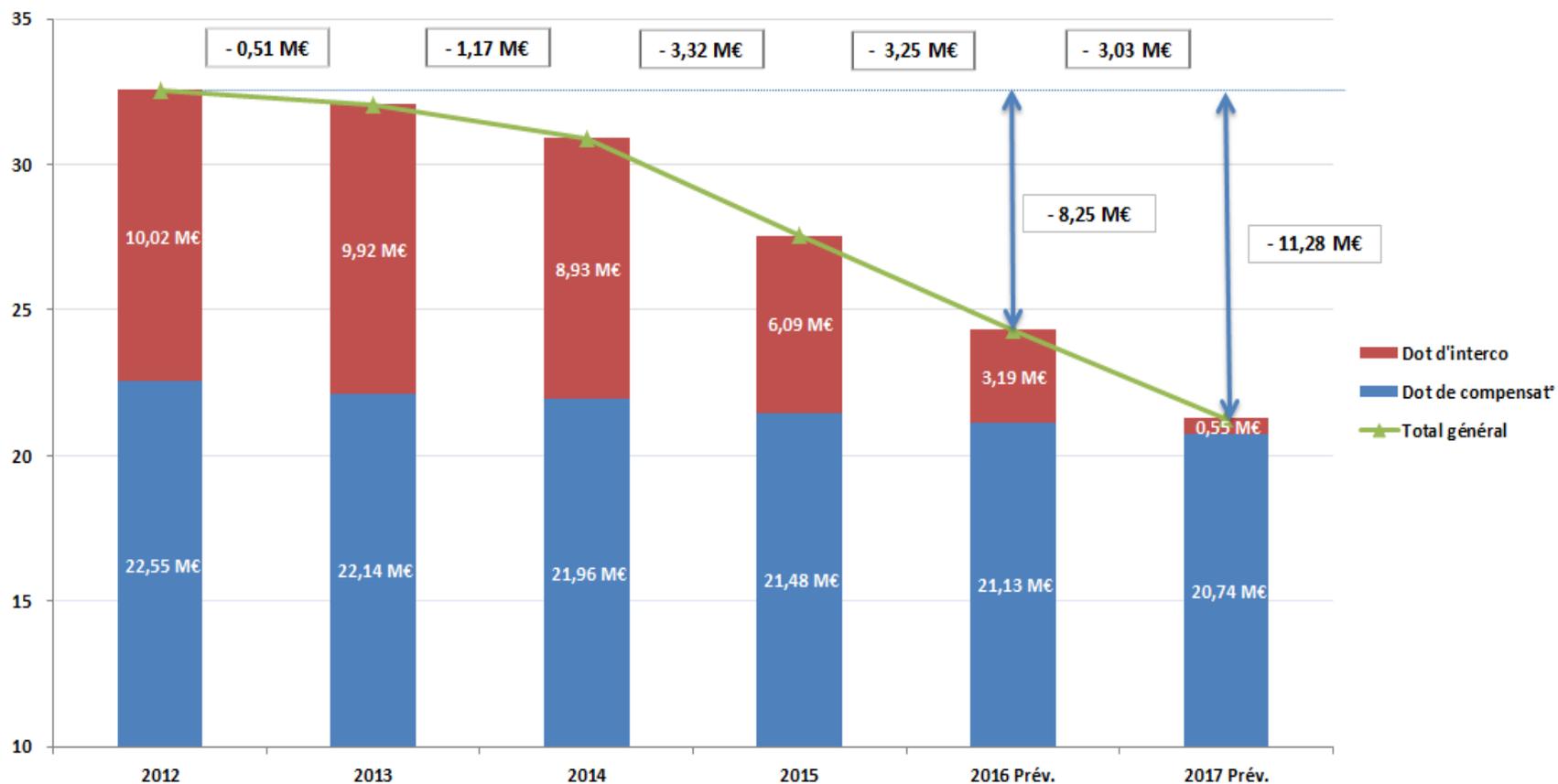
Ils sont, cependant, aussi, amenés à faire des choix. Ils savent agir d'abord au profit de l'intérêt général. Les dernières élections ont montré que les citoyens souhaitaient que l'on fasse de la politique autrement. J'ai la faiblesse de croire que c'est un langage de vérité et une attitude courageuse et non un discours démagogique et un positionnement simpliste qu'il nous faut promouvoir. Alors chers collègues, c'est la raison pour laquelle, pour ce Débat d'Orientation Budgétaire 2016, nous vous proposons, parce-que c'est le choix le plus raisonnable et le moins pénalisant pour les citoyens et notre agglomération, de procéder, cette année, à la deuxième augmentation des taux des taxes ménages de l'histoire de Metz Métropole. Cette proposition doit être complétée par un engagement : cette augmentation doit être la seule du mandat présent. C'est notre exigence et c'est possible ! Chers collègues, continuons, ensemble, d'être des élus RESPONSABLES !



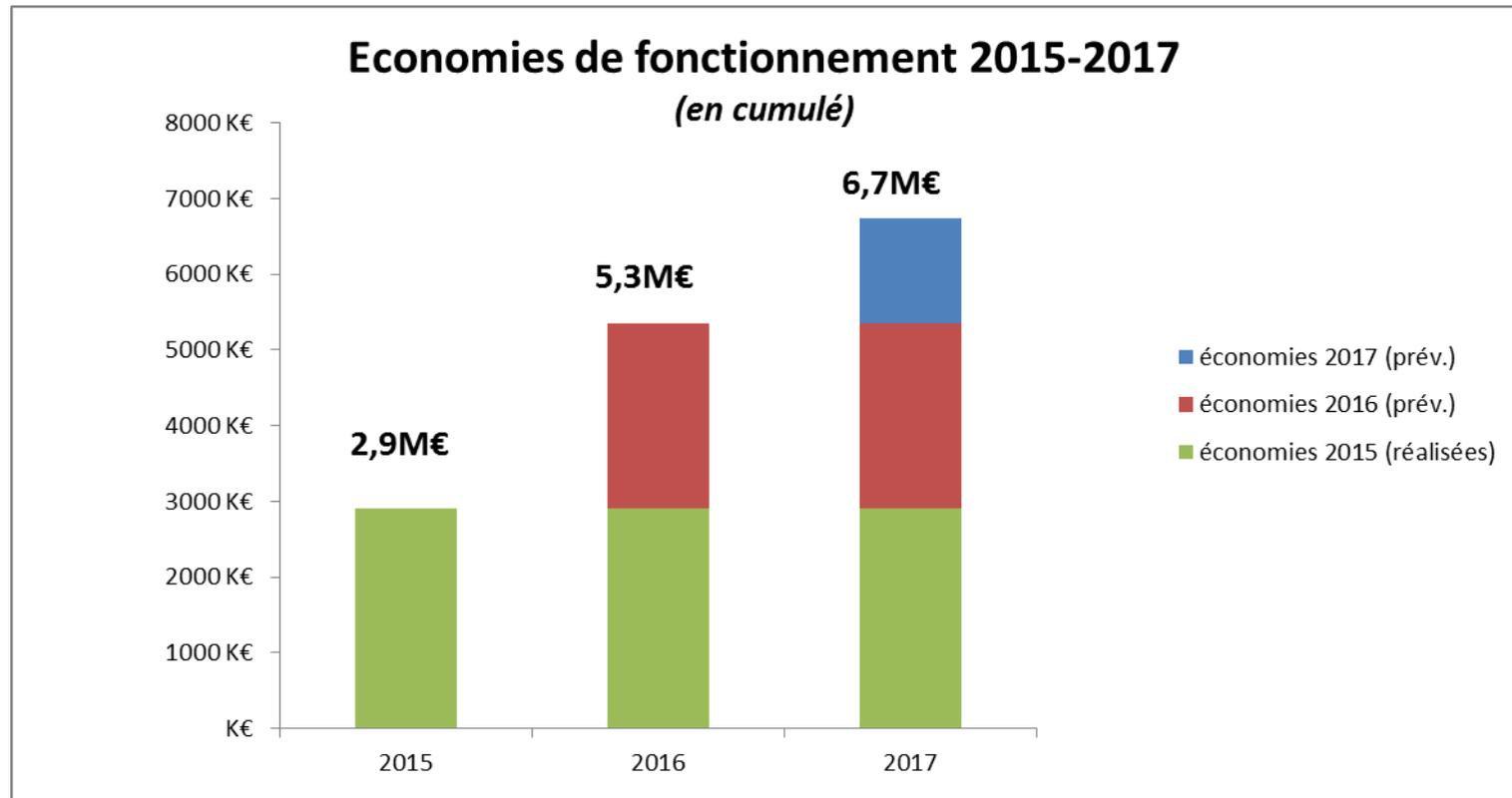
DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2016

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 07 MARS 2016

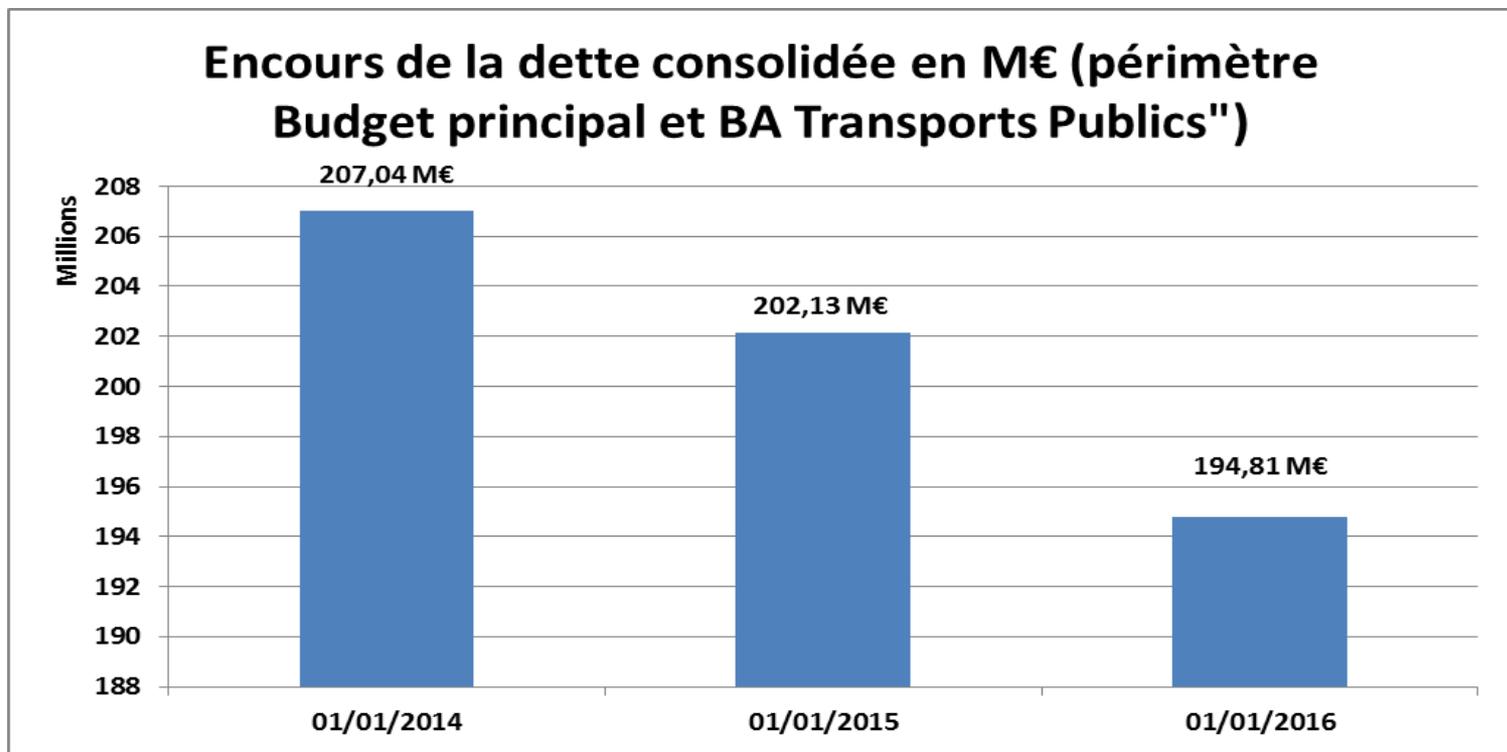
1 – Evolution de la DGF depuis 2012



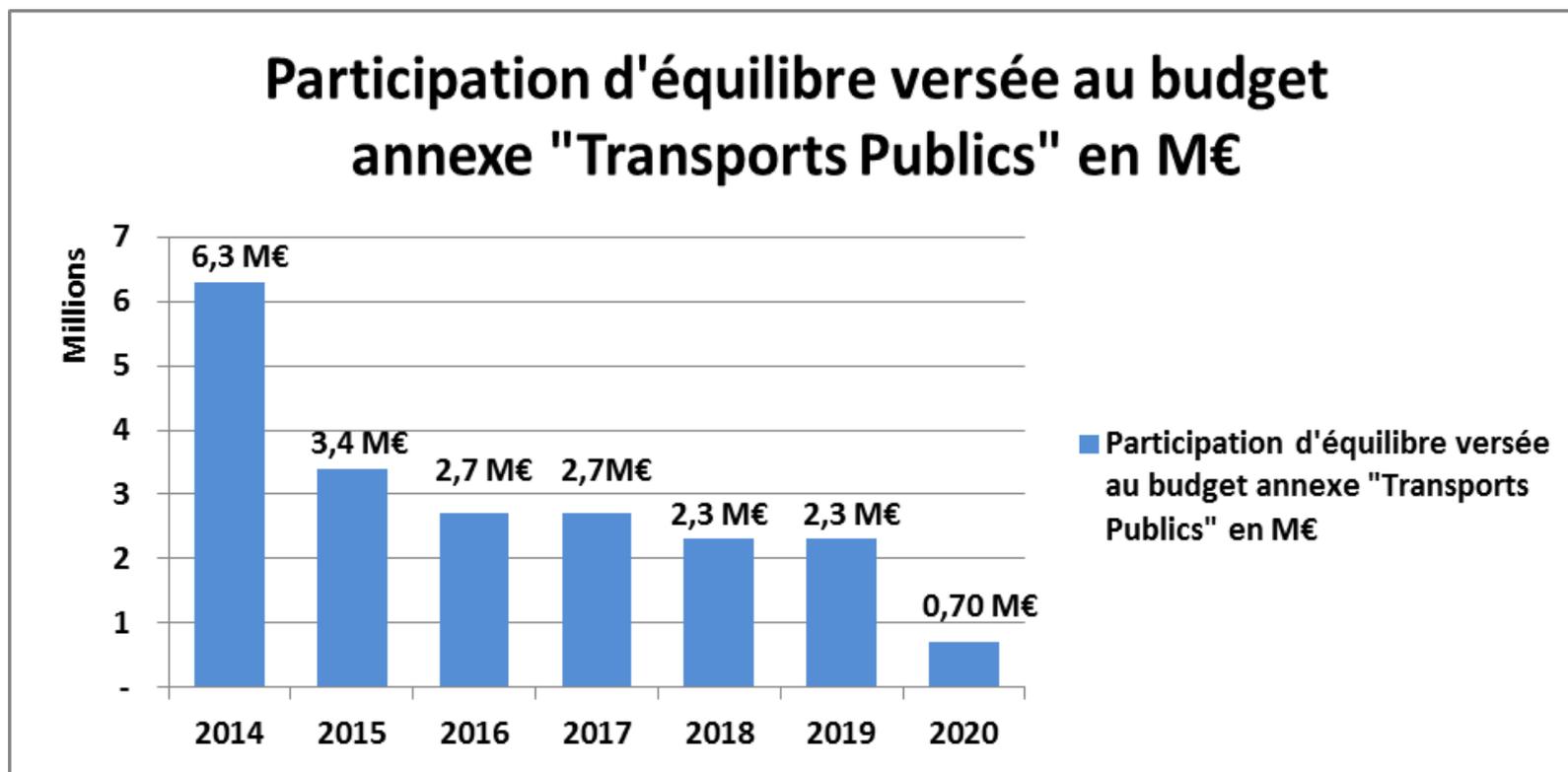
2- Economies de fonctionnement 2015-2017



3 – Encours de la dette consolidée au budget principal et budget annexe « Transports Publics »



4- Participation d'équilibre versée & projetées au budget annexe « Transports Publics »



5- Exemple de la commune de Marly pour la suppression de la Dotation de Solidarité Communautaire

DSC de la commune de Marly:	288 K€
1% d'impôt:	40 K€

La suppression de la Dotation de Solidarité Communautaire

=

Hausse fiscale minimum de 7% pour la commune de Marly
Correspondant également à une hausse fiscale minimum de 14 %
pour la Communauté d'Agglomération

